radiolac.ch

# Genève: un référendum lancé contre l'indemnisation des travailleurs précaires

*Publié Il y a 4 semaines,le 13 juillet 2020De ATS KEYSTONE*

3-4 minutes

---

*La première distribution d'aide alimentaire à Carouge (GE) mardi 16 juin*

L'UDC et le MCG s'opposent à la loi sur l'indemnisation des travailleurs précaires qui ont perdu leurs revenus pendant la crise due à l'épidémie de Covid-19. Ils annoncent, ce lundi, le lancement d'un référendum.

La Chancellerie a publié lundi dans la Feuille d'avis officielle l'annonce du lancement de ce référendum cantonal. « C'est une question de principe. On ne peut pas donner des indemnités pour perte de revenus pour du travail non déclaré », a expliqué André Pfeffer, interrogé par Keystone-ATS. Le député UDC a créé le comité référendaire « Contre le travail illégal » avec son collègue du MCG François Baertschi.

Fin juin, la gauche et le PDC acceptaient un fonds d'urgence de 15 millions de francs destinés à ceux qui n'ont pas eu droit aux aides cantonales ou fédérales. Limitée à deux mois, soit entre le 17 mars et le 16 mai, l'indemnité financière est plafonnée à 4000 francs par mois, alors que le projet de loi initial du Conseil, élaboré avec les partenaires sociaux, misait sur 5800 francs.

Agir vite

Selon le Département de la cohésion sociale (DCS), environ 3000 personnes pourraient en bénéficier: des travailleurs sur appel, des employés domestiques sans protection, des intermittents du spectacle, des travailleurs du sexe ou encore des étudiants qui ont

de petits emplois. L'indemnisation n'est pas conditionnée à un statut légal.

Les files interminables de personnes plusieurs samedis de suite devant la patinoire des Vernets en vue d'obtenir une aide alimentaire ont mis en lumière la précarité dans laquelle était plongée une partie de la population pendant la crise sanitaire. Ces images ont choqué en Suisse et au-delà. Le Conseil d'Etat a voulu agir vite pour ces personnes qui risquent de s'endetter.

« Débat populaire »

Les référendaires estiment toutefois que l'Etat n'a pas à payer en lieu et place de ceux qui ne respectent pas la loi. Ils contestent aussi la disposition permettant au DCS de prendre en considération une déclaration signée « plausible » d'un bénéficiaire qui n'aurait pas de documents pour attester son revenu mensuel déterminant.

« En s'opposant à cette loi, les référendaires veulent aussi qu'il y ait un débat populaire et une votation sur le travail illégal à Genève », souligne André Pfeffer. Selon lui, « Genève est le canton le plus laxiste concernant le contrôle de l'immigration illégale et du travail au noir. C'est presque le seul canton où il est possible d'obtenir un numéro AVS sans justifier d'un titre de séjour. »

La récolte des signatures devrait commencer en fin de semaine, selon le député. Compte tenu de la suspension estivale du délai, les référendaires ont jusqu'au 14 septembre pour obtenir 5370 signatures valables.

Source : ATS